

l'encoche

revue d'information
de la commune de Montana



Décembre 2000 - N° 4

L'invité :

Christian Dussex



Christian Dussex
Premier secrétaire d'ambassade à Moscou

Après avoir effectué sa scolarité obligatoire à Montana-Ver mala, Christian Dussex poursuit ses études au collège de Sion, puis à l'Université de Fribourg et à celle de Georgetown (Washington). En 1990, il termine ses études par l'obtention d'une licence en sciences économiques et sociales. De 1991 à 1995, il occupe la fonction d'analyste politique au Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). Reçu au concours d'entrée du service diplomatique du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), il effectue en 1996 un stage d'une année à l'Ambassade de Suisse à Prague. De retour à Berne en 1997, il s'occupe des relations bilatérales de la Suisse avec les Etats du Maghreb et de l'Afrique occidentale. En 1999, il est l'assistant diplomatique de la Présidente de la Confédération, M^{me} Ruth Dreifuss. Il est actuellement premier secrétaire à l'ambassade suisse de Moscou.

L'invité:

Christian
Dussex

Quelques réflexions sur les défis de la prochaine décennie

Alors que nous venons d'entrer dans le XXI^e siècle, prenons le temps de considérer trois enjeux importants de la prochaine décennie pour notre commune:

- son avenir en tant qu'entité politique et communauté de partage
- l'équilibre délicat à définir entre les prestations touristiques offertes aux hôtes et la préservation du milieu naturel
- nos relations avec l'Europe.



La commune en tant qu'entité politique et communauté de partage

Quels sont les défis majeurs auxquels devra faire face la plus petite entité politique que connaît le système politique suisse, la commune? J'en vois deux: s'adapter aux conséquences de la mondialisation et favoriser l'intégration de la population étrangère.



L'invité:

Christian Dussex

(suite)

Alors que le concept de territoire national est ébranlé par l'envergure de certains problèmes et que le canton lui-même est quelquefois dépassé, que reste-t-il de la souveraineté communale et de la liberté d'action de ses autorités? Des tentatives de solution ont été apportées. L'une d'entre elles s'appelle la fusion.

La Suisse compte plus de 3000 communes, dont les deux tiers ne dépassent pas les 1000 habitants. Plusieurs d'entre elles n'atteignent plus la taille critique nécessaire à leur fonctionnement, ce qui a incité certains cantons (Fribourg, Lucerne, Berne, Thurgovie) à renforcer les structures communales par le biais de fusions. L'objectif de cette démarche est triple: d'abord rationaliser et professionnaliser les administrations communales; améliorer ensuite pour le long terme la planification, notamment financière; renforcer finalement l'attractivité des communes comme place économique. Cette vague de fusions a très peu touché le Valais où depuis 1950 leur nombre s'élève à 9 (pour 32 dans le canton de Fribourg). Bien sûr, les fusions ne vont pas sans provoquer quelques réticences. La principale objection rencontrée est de nature émotionnelle, liée à la crainte souvent injustifiée de perte d'identité. L'enjeu consiste avant tout pour les autorités à développer une politique de communication qui accompagne la fusion et initie un processus d'apprentissage sur l'objet des réformes.

Mais le mouvement ne s'arrête pas là. Au-delà de la commune, on évoque déjà la création de micro-régions résultant de la fusion successive de communes ou encore la fusion de districts (Fribourg). Dans ce cas de figure, le transfert de pouvoir des communes aux régions donnerait naissance à des conseils politiques régionaux, composés d'un pouvoir exécutif et d'un pouvoir législatif. La gestion centralisée des ressources financières permettrait d'optimiser les dépenses en matière d'infrastructure scolaire, sportive, culturelle ou en matière d'aide sociale. Dans ce modèle, les communes ne seraient pas condamnées à disparaître, car elles conserveraient leurs fonctions d'unité administrative et d'exécution, autant de tâches qui leur permettraient de rester proche des citoyens.



L'invité:

Christian Dussex

(suite)

Mais la commune n'est pas seulement un territoire: elle est avant tout une collectivité dont l'objectif est de vivre et de construire ensemble. On a parfois tendance à l'oublier. La commune est aussi partie intégrante du monde qui l'entoure et se trouve par là confrontée à tous ses enjeux. Dans un tel contexte, l'un des défis politiques les plus importants de ces prochaines décennies sera l'intégration de la population étrangère. En effet, selon diverses prévisions, on estime qu'en raison du vieillissement de la population des pays dits développés, entre 25 % et 50 % de leur population sera composée d'immigrés en 2025.

Comment, dans cette perspective, réussir une intégration inévitable tout en maintenant la cohésion de la société civile? Peut-être faut-il rappeler avant toute chose qu'à la base d'un processus d'intégration d'une population immigrée doit figurer l'idée de coexistence, de tolérance, de partage des histoires respectives et de respect mutuel. Parmi les outils d'intégration les plus cités, on peut mentionner l'attribution de droits politiques au niveau local, à savoir le droit d'élire et d'être éligible. Pour faciliter l'acceptation de cette proposition par la population indigène, il a été également suggéré de dissocier le concept de citoyenneté de celui de nationalité.

En accordant le droit de vote aux étrangers, on contribue à consolider les divers éléments du socle sur lequel s'appuie une collectivité: la responsabilité, le sens de l'intérêt général et la volonté de s'informer concrètement. Le vote des étrangers devrait aussi permettre de rapprocher le «Montana institutionnel» du «Montana réel». Ce phénomène n'est d'ailleurs pas nouveau. Dans cinq pays européens, le droit de vote a déjà été accordé aux étrangers. En Suisse aussi, les cantons de Neuchâtel, du Jura et la commune appenzelloise de Wald ont admis le vote des étrangers sous certaines conditions. De plus, depuis le mois de mai 2000, les étrangers résidant depuis plus de 10 ans à Delémont ou à Porrentruy peuvent désormais, fait unique en Suisse, se présenter aux élections municipales. Une deuxième proposition consiste à associer les nouveaux habitants à une institution typiquement suisse, le système de milice, en les intégrant par exemple à la protection civile. Ainsi se forgeront non



L'invité :

Christian Dussex

(suite)

seulement le sentiment d'appartenance à une communauté, mais aussi la reconnaissance de la solidarité et de la responsabilité à l'égard de la collectivité.

D'autres outils d'intégration sont à disposition. L'école en est l'un des meilleurs. Elle ne saurait devenir un lieu de discrimination, mais devrait au contraire favoriser l'apprentissage de la tolérance, de la responsabilité, de la solidarité et du respect des droits et des devoirs à l'égard de la communauté. De manière similaire, la participation à des associations sportives ou culturelles constitue un outil d'insertion qui a fait ses preuves. Il est de la responsabilité des autorités politiques d'encourager et de soutenir les projets dans ce domaine.



Le tourisme : équilibre délicat entre prestations nécessaires et préservation du milieu naturel

Les effets de la mondialisation n'épargnent pas le secteur du tourisme. De nouvelles solutions doivent ainsi être inventées pour promouvoir et développer ce domaine d'activité. Dans ce contexte difficile, comment concilier l'attractivité de la commune, qui s'exprime en terme de prestations offertes aux hôtes, et la préservation du milieu naturel ? Un ouvrage scientifique intitulé « Les montagnes, priorité globale du XXI^e siècle » s'en faisait récemment l'écho. On y présentait une stratégie qui souhaitait mettre les Alpes au centre de l'Europe et, au centre de l'intérêt mondial, les montagnes, en tant qu'environnement et culture à sauvegarder et économie à découvrir et à relancer.

Comment relever ce défi et être à la hauteur de la responsabilité que nous avons envers les générations futures ? Il s'agit bien évidemment d'assurer la viabilité à long terme de la principale activité économique de la commune. Mais comment et à quel prix ? Le succès d'une région touristique s'appuie, tout le monde le reconnaît, sur le professionnalisme et la qualité des prestations offertes. Cela est nécessaire, mais n'est pas suffisant, car, concurrence



L'invité :

Christian Dussex

(suite)

oblige, les autres sites touristiques poursuivent également cet objectif. Prenons l'exemple de la Tunisie. A 1h30 de vol seulement de Genève, elle mise dorénavant sur un tourisme de qualité et offre, durant la saison d'hiver, une palette d'activités variées telles que vacances balnéaires, activités culturelles, golf, trekking dans le Sahara et thalassothérapie. Elle se trouve ainsi en concurrence directe avec le tourisme alpin. Quelles alternatives proposer ? L'une des solutions passe, à mon avis, par la reconnaissance et la promotion des piliers de notre secteur touristique que sont une nature et des paysages d'une beauté exceptionnelle, les traditions, la gastronomie et les produits locaux ainsi que les rencontres avec des indigènes. De plus, les attentes de nos hôtes en matière de développement durable, respectueux de l'environnement, deviennent avec le temps un critère de plus en plus décisif. Il est donc indispensable d'encourager les projets dans ce domaine. Le tourisme rural, tel que les nuits dans des gîtes ruraux ou dans des chalets d'alpages, qui allie détente avec découverte et partage, a ici un rôle important à jouer. Des exemples de ce type existent déjà en Valais: ils méritent d'être développés et soutenus.



Europe comme projet d'avenir

L'Europe est un fait, que nous le voulions ou non. Elle est une construction politique unique dans l'histoire et peut-être la plus grande œuvre politique du XX^e siècle. Elle est née non pas de l'attrait du profit, du pouvoir ou de l'intérêt économique, mais de la vision d'une Europe pacifiée et dans la conviction que seule une réconciliation entre l'Allemagne et la France était en mesure d'empêcher tout nouveau conflit sur le continent. Les pères de l'Europe (R. Schuman, J. Monnet, K. Adenauer) ont osé un acte courageux, alors que les populations française et allemande s'étaient à peine remises de la guerre. Ils ont jeté les bases d'une Europe dont aujourd'hui près de 375 millions d'habitants et quinze Etats partagent les valeurs, celles de la paix, de la démocratie et du respect des droits de l'homme. 50 ans après le lancement des premières bases de l'Europe, on observe avec soulagement qu'un



L'invité:

Christian Dussex

(fin)

conflit entre la France et l'Allemagne ou plus généralement entre les pays de l'Union européenne est devenu peu probable, voire inimaginable. Ce constat fait prendre conscience de la dimension historique de l'intégration européenne.

Le peuple suisse a accepté les accords bilatéraux avec l'Union européenne en mai de cette année. Ne voyons pas dans cet acte qu'un contrat entre deux entités, mais plutôt la première étape d'un partenariat dont le partage de valeurs et de projets communs constituera le cœur. Ne commettons pas l'erreur de rechercher dans notre relation avec l'Union européenne uniquement notre profit et de négliger l'esprit de solidarité qui a présidé à sa construction.

Jean Monnet, l'un des pionniers de l'Europe, écrivait: «L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble. Elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait». Les Euro-régions en sont une. Il s'agit d'un processus lent, certes, mais porteur d'espoir. Il permet de créer des synergies utiles et de renforcer, au-delà des frontières, le poids des régions vis-à-vis du pouvoir national ou supranational. Ces échanges dans les domaines économiques, sociaux, environnementaux, culturels et sportifs, peuvent se révéler d'autant plus utiles que la Suisse n'est pas membre de l'Union européenne. A nous d'en profiter!

Je souhaiterais conclure par les dernières phrases, pleines d'espoir, de conviction et de défis, prononcées par le professeur et écrivain vaudois Jacques Neiryneck à la tribune du Conseil national, lors du discours d'ouverture de la présente législature (novembre 1999). En paraphrasant la célèbre citation du président Kennedy, le Conseiller national s'est exprimé ainsi: «*Ne nous demandons jamais ce que l'Europe peut faire pour nous, mais demandons-nous toujours ce que nous pouvons faire pour l'Europe. Au XXI^e siècle, l'Europe sera suisse (c'est-à-dire fédérale) ou ne sera pas!*».

Christian Dussex